



## Facture d'un dépannage d'une porte immeuble

Par **Annick D**, le **10/06/2011** à **19:09**

Mon fils loue 1 studio dans un immeuble de 4 studios en copropriété.

La serrure de la porte de l'immeuble est défectueuse et un des propriétaires est prévenu. 4 jours plus tard, mon fils reste bloqué à l'extérieur et fait appel à un dépanneur( car personne dans l'immeuble). On lui demande 598 euros ( majoration après 19H00). Facture que mon fils paie. ( Remarque : un des 3 autres locataires rentre dans l'intervalle et bénéficie de l'ouverture de la porte).

Mon fils prévient son propriétaire qui ne veut pas payer la facture et propose d'en parler à l'assemblée générale de la copropriété.

J'envoie un courrier recommandé au Syndic et à mon propriétaire, mais aucun des 4 copropriétaires ne veut payer cette facture, ou diviser cette facture en 4.

Le propriétaire(bailleur) a été prévenu.

Quel recours puis-je avoir?

Est-ce normal de rester "coincé" dans la rue à 20H00 sans pouvoir rentrer chez soi!!!

Par **Domil**, le **10/06/2011** à **19:45**

Le bailleur de votre fils a-t-il été prévenu ?

598 euros, c'est énorme, je comprends son bailleur qui refuse de payer.